



## **Instructions aux auteurs**

Le *Bulletin Epidémiologique* Santé animale – Alimentation (BE), réalisé en partenariat entre l'Anses et la DGAL, est un outil d'échanges d'information entre l'Anses, la DGAL et les acteurs locaux œuvrant dans le champ de la surveillance épidémiologique, de la sécurité sanitaire des aliments, de la santé animale et de la santé humaine. Le BE apporte une information épidémiologique dans des domaines directement ou indirectement liés à l'alimentation.

Les articles sont répartis en cinq rubriques outre l'éditorial :

- Article scientifique
- Bilan sanitaire
- Dispositif de surveillance
- Brève sanitaire
- Brève réglementaire

Les manuscrits sont rédigés en français, dans un langage scientifique clair et précis.  
Les sigles et abréviations doivent être explicités dans le texte à leur première utilisation.

A l'intérieur des manuscrits les différents paragraphes seront clairement identifiés, avec au maximum trois niveaux de détail.

Par exemple :

- Matériel
- Méthode
  - Méthode d'échantillonnage
  - Analyse statistique
    - Analyses univariées
    - Modèles multivariés

Les objectifs de l'article sont explicités en préambule.

L'auteur correspondant doit s'assurer de l'accord de tous les signataires sur la version destinée à la publication : il en est le garant auprès de la rédaction du BE. Son adresse électronique, son adresse postale et son numéro de téléphone doivent figurer sur la page de garde. Dans la mesure du possible, il convient d'associer les différentes structures ayant été directement impliquées dans la thématique présentée (implication dans la gestion de foyers ou d'un dispositif de surveillance par exemple), que ce soit des acteurs locaux ou nationaux.

Le secrétariat de rédaction du BE accuse réception auprès de l'auteur correspondant, et le tient informé des étapes ultérieures.

Tout article est soumis à relecture, par au moins deux relecteurs. Chaque relecteur remplit une fiche de relecture dont le contenu est retransmis aux auteurs, et ajoute éventuellement des remarques et propositions dans le texte lui-même. Les remarques et corrections sont transmises de manière anonyme aux auteurs. Seuls les articles validés par le rédacteur en chef et le rédacteur en chef adjoint pourront faire l'objet d'une publication dans le BE.

Les auteurs s'engagent, lors des phases de réécriture et de correction de leurs articles après relecture, à fournir des versions corrigées en fonction des remarques faites par les relecteurs et à répondre aux questions et commentaires des relecteurs. Le temps dont dispose l'auteur pour modifier l'article et prendre en compte les remarques des relecteurs est indiqué lors de l'envoi.

A réception de la version corrigée, le premier auteur est informé qu'une version finale lui sera envoyée pour validation dans un délai précisé dans le mail. Un second auteur peut être désigné, comme suppléant pour les correspondances de validation.

La version finale de l'article (Bon à Tirer) après corrections et validation par le rédacteur en chef et le rédacteur adjoint est envoyée au premier auteur pour validation formelle. Cette validation est implicite faute d'une réponse de l'auteur principal, ou de son suppléant, le cas échéant, dans les 48h, qui suivent l'envoi par mail de la version finale.

#### **Rappel des éléments à envoyer en même temps que le manuscrit\***

- Manuscrit comprenant : titre, résumé, mots-clés en français ET en anglais
- Auteur correspondant (nom complet, adresse postale, numéro de téléphone, adresse électronique et adresse postale)
- Fichiers associés au texte : figures, tableaux et images....

\*Voir plus de détails ci-après

## **Contenu**

### **Article scientifique**

L'article scientifique fait le point sur un sujet d'intérêt dans le domaine de l'épidémiologie ou de la surveillance. Hors bilan sanitaire ou synthèse d'un dispositif tels qu'évoqués plus loin, il peut faire le point sur un sujet ponctuel comme une épizootie particulière, une question de sécurité sanitaire des aliments, la connaissance de l'épidémiologie d'une maladie spécifique ou présenter les résultats d'une enquête de recherche de contaminants.

Le plan de l'article est laissé à l'appréciation des auteurs.

Ces articles peuvent prendre un format long ou court. Ils peuvent être supplémentés d'un encadré apportant des précisions sur un point précis.

### **Bilan sanitaire**

Le bilan sanitaire est un article qui fait le point sur la situation d'une maladie animale, d'un contaminant ou d'un problème de sécurité sanitaire des aliments en intégrant les différents aspects de sa gestion :

- données descriptives de l'année écoulée (tableaux et cartes de distribution des cas) ;
- fonctionnement, résultats et tendances de la surveillance ;
- fonctionnement, résultats et tendances des actions de lutte ;
- analyse des points forts et des points faibles ;
- conclusions et orientations de la gestion pour la suite.

Ce bilan doit permettre une analyse scientifique des résultats de la surveillance et de la lutte, tout en étant très pratique pour les gestionnaires de la maladie et les acteurs du sanitaire dans les départements et régions.

Il s'adresse en priorité à des maladies existantes pour lesquelles des plans de lutte sont en place. Ce bilan doit permettre ainsi de communiquer sur l'avancement de la lutte ou sur les évolutions de la maladie.

Ces articles peuvent prendre un format long ou court.

### **Dispositif de surveillance**

Le terme de dispositif de surveillance inclut les dispositifs de surveillance événementielle (clinique) et active, les plans de surveillance, ainsi que les systèmes de surveillance plus larges tels que les dispositifs de surveillance syndromique. Sont inclus les dispositifs en santé animale, en sécurité sanitaire des aliments et de surveillance des contaminants.

Cette rubrique concerne la présentation des objectifs, du fonctionnement et des résultats d'un dispositif de surveillance spécifique.

À la différence du bilan sanitaire, cet article présente la mécanique de la surveillance, les procédures et les résultats obtenus, y compris le nombre de suspicions et les résultats des indicateurs de fonctionnement quand ils existent.

L'objectif est de communiquer sur ce fonctionnement afin notamment de maintenir la motivation des acteurs même de ces dispositifs qui sont également la cible de la publication. Ils doivent pouvoir y trouver une reconnaissance de leur activité et percevoir le bénéfice collectif des données qu'ils transmettent.

Cet article s'articule autour des paragraphes suivants :

- Objectifs du dispositif ;
- Synthèse du fonctionnement ;
- Résultats obtenus et interprétation ;
- Analyse des points forts et des points faibles du dispositif ;
- Orientations souhaitables du dispositif.

Pour un dispositif qui aura déjà fait l'objet d'une parution dans le BE, un article suivant pourra se focaliser principalement sur les modifications des objectifs et du fonctionnement ainsi que des résultats obtenus depuis la dernière publication.  
Ces articles peuvent prendre un format long ou court.

### **Brève sanitaire**

Ces brèves concernent la présentation des événements sanitaires d'intérêt au cours du trimestre écoulé :

- France : santé animale et contaminations ;
- Europe : sujets d'intérêt en comparaison avec les activités menées en France (mesures sur des problèmes communes, maladies menaçantes, etc.) ;
- Monde : sujets pouvant représenter un risque potentiel pour le territoire national ou européen.

Les brèves privilégient le factuel et la présentation de données synthétiques. Elles peuvent être accompagnées d'un lien Internet pour plus d'informations sur le sujet.

### **Brève réglementaire et scientifique**

Ces brèves prennent la forme d'une présentation synthétique de l'actualité réglementaire ou scientifique française et européenne en lien avec l'épidémiologie, la surveillance et la gestion des maladies ou de leur risque, ou d'éventuelles parutions d'avis scientifiques émanant de l'EFSA ou de l'Anses.

La présentation doit être succincte et présenter un lien Internet pour accéder à la totalité du texte réglementaire ou scientifique mentionné.

Trois mots-clés maximum doivent également être fournis.

Titre et mots clés sont également fournis en anglais

### **Encadré**

L'encadré apporte des éléments complémentaires d'information aux articles présentés, qu'ils traitent d'un sujet scientifique, présentent un bilan sanitaire ou un dispositif de surveillance (voir supra). Ils ne doivent pas être indispensables à la compréhension des articles.

## **Longueur**

**La longueur des différentes contributions est exprimée en « signes » c'est-à-dire l'ensemble des caractères, espaces et signes de ponctuation.**

### **Editorial**

Il n'excède pas **2 000 signes**.

### **Articles longs**

Ils doivent au total être de l'ordre de **14 000 signes**. Un dépassement raisonnable sera considéré par l'éditeur, un dépassement substantiel peut être accepté s'il est justifié, après avis de l'éditeur sollicité. Des tableaux et/ou des cartes sont acceptés (maximum 5). Les références bibliographiques citées dans le texte sont limitées à 10-12.

Un résumé de 1 300 signes maximum doit être fourni, le résumé est structuré selon le même plan que l'article.

5 à 6 mots-clés doivent également être fournis.

Titre, résumés et mots clés sont également fournis en anglais

### **Articles courts**

Ils n'excèdent pas au total **7 000 signes**, un maximum de 2 figures ou cartes ou tableaux et un maximum de 5 références bibliographiques.

Un résumé de 1 300 signes maximum doit être fourni, le résumé est structuré selon le même plan que l'article.

5 à 6 mots-clés doivent également être fournis.

Titre, résumés et mots clés sont également fournis en anglais

### **Brèves**

Elles n'excèdent pas **2 000 signes**, une figure ou carte ou tableau avec 1 à 3 références ou liens internet.

Trois mots-clés maximum doivent également être fournis.

Titre et mots clés sont également fournis en anglais

### **Encadré**

Un encadré n'excède pas une image et **1 000 signes**.

2 à 3 mots-clés maximum doivent également être fournis.  
Titre et mots clés sont également fournis en anglais

## Auteurs

Les auteurs sont cités avec leur prénom en entier puis leur nom et leur affiliation (institution, ville, pays), avec des chiffres entre parenthèses permettant de repérer les institutions lorsqu'il y en a plus d'une.

L'(les) auteur(s) correspondant doit également préciser :

- son adresse électronique

Ex : Pierre Durand (1) (pierre.durand@anses.fr), Delphine Dupond (2)

(1) Anses, Laboratoire de Lyon, Unité Epidémiologie, France

(2) Direction générale de l'alimentation, Bureau de la santé animale, Paris, France

Pour les auteurs appartenant à l'Anses, les affiliations sont à mentionner selon la règle en vigueur :

- Les affiliations devront apparaître selon un ordre hiérarchique descendant : [Établissement], [entité], [unité], [ville], [France].  
Exemple : Anses, Laboratoire de Sophia-Antipolis, Unité Pathologie de l'abeille, Sophia-Antipolis, France.
- Les acronymes des entités et des unités ne doivent pas être utilisés pour ne pas induire de confusion dans les affiliations
- Le libellé complet des affiliations devra être rappelé pour chaque auteur appartenant à une entité / unité différente.
- Cas des UMR : Pour les unités appartenant à plusieurs organismes (UMR) il est recommandé de décomposer les affiliations. Chaque institution doit ainsi être identifiée par une adresse séparée, avec une ligne par institution. Les publications de l'UMR comporteront donc autant d'indices que les auteurs d'affiliations.  
Exemples : pour une publication avec deux auteurs appartenant à l'UMR Mycoplasmes de Lyon mais ayant chacun une affiliation différente:  
1. Anses, Laboratoire de Lyon, UMR Mycoplasmes, Lyon, France... *pour l'auteur affilié à l'Anses.*  
2. VetAgro Sup, ... *pour l'auteur affilié à VetAgro Sup.*
- Cas des USC (Unités sous contrat) : le libellé des USC est indiqué sur la convention les liant à l'Agence. A défaut, la règle définie pour les UMR doit être appliquée.

## Titres

Les titres sont courts et informatifs. Ils doivent permettre de situer l'étude dans l'espace et dans le temps.

## Tableaux, graphiques, cartes, images...

Ils sont appelés dans le texte **et** fournis dans des **fichiers séparés**. L'emplacement souhaité des tableaux et figures peut être indiqué dans le texte (NB : des contraintes de maquette peuvent conduire à les déplacer légèrement). Ils sont appelés consécutivement et dans l'ordre de leur apparition dans le texte.

Chaque tableau ou figure est numéroté, et leur titre, légendes et notes diverses clairement indiqués.

Les titres des tableaux et figures sont aussi courts et informatifs que possible.

Les tableaux sont fournis en format **Excel (.xls)**, les figures en format .jpeg. Les images doivent être fournies dans la mesure du possible dans le fichier d'origine (.eps, .ai ou .jpeg) et en haute définition. Les photos doivent être fournies en 300 dpi minimum (en cas de doute, consulter la rédaction).

Pour les cartes la légende des modalités représentées (par ex. codes couleur) doit être expliquée et illustrée (par ex. cases reprenant les différentes couleurs) dans la carte elle-même et non pas dans le titre

Si des illustrations sont prises sur Internet, bien préciser la source (merci aux auteurs de vérifier les liens proposés).

NB : ne pas fournir de copie de page d'écran internet (qualité en général insuffisante).

## Références bibliographiques

Le style bibliographique est au format **Veterinary Microbiology**

Il est demandé aux auteurs de transmettre, si possible, en même temps que leur article, le fichier sous format Endnote ou Référence manager des références citées dans leur article.

Les instructions concernant le style Vet Microbiol peuvent être consultées sur le site : [http://www.elsevier.com/wps/find/journaldescription.cws\\_home/503320/authorinstructions](http://www.elsevier.com/wps/find/journaldescription.cws_home/503320/authorinstructions)

L'appel de références dans le texte se fait sous la forme (nom auteur (sans initiales des prénoms) année de publication), complété si nécessaire par une courte référence aux pages appropriées. Exemples : « Depuis que Dupuis (2002) a dit que... » ou « C'est en accord avec les résultats obtenus précédemment (Durand, 1998, pp 12-16) ». Si la référence appelée comprend plusieurs auteurs, indiquer le nom du premier auteur suivi de « et al. » (Dubois et al. 1985). L'appel de références dans le texte doit être classé chronologiquement.

La liste des références doit être classée alphabétiquement selon le nom des premiers auteurs et chronologiquement par auteur.

Pour un même premier auteur, les références sont classées de la manière suivante : publications avec l'auteur seul selon l'ordre chronologique, publications de l'auteur avec un seul co-auteur, publications avec plusieurs co-auteurs. Les publications d'un même auteur une même année sont listées de la façon suivante : 2002a, 2002b, etc.

Exemples en fonction des types de référence :

- **a. pour les articles de journaux scientifiques**

Chin, J.C., Dai, Y., Watts, J.E., 1995. Antibody response against *Pseudomonas aeruginosa* membrane proteins in experimentally infected sheep. *Vet. Microbiol.* 43, 21–32.

- **b. pour des actes de congrès, des numéros spéciaux publiés dans des journaux scientifiques**

Caffrey, J.P., 1994. Status of bovine tuberculosis eradication programmes in Europe. In: Wood, P.R., Monaghan, M.L., Rothel, J.S. (Eds.), *Bovine Tuberculosis*. *Vet. Microbiol.* 40, 1–4.

- **c. pour des livres**

Armitage, P., Berry, G., 1987. *Statistical Methods in Medical Research*. Blackwell Scientific Publications, Oxford, pp. 94–100, 411–416.

- **d. pour des livres sur articles**

Butler, J.E., 1981. A concept of humoral immunity among ruminants and an approach to its investigation. In: Butler, J.E., Nielson, K., Duncan, J.R. (Eds.), *The Ruminant Immune System*, Plenum Press, New York, pp. 3–55.

Pour les publications autres qu'en anglais, le titre original est retenu. Cependant les titres de publications dans des alphabets non latins doivent être transcrits et une indication du type (en russe) ou (en grec, avec résumé anglais) doit être ajoutée.

Le nom des journaux est abrégé selon le standard « **Periodical Title Word Abbreviations** » **IMPORTANT** : dans End Note il faut que le champ « Abbreviation 1 » soit bien renseigné, sinon le nom des journaux apparaîtra en non abrégé.

Les travaux acceptés pour publication doivent être mentionné comme « in press ».

Les références concernant des données non publiées et des « personal communication » peuvent être mentionnées dans le texte en tant que (Auteur, Date, Communication personnelle) mais ne doivent pas faire partie de la liste des publications.

Les références internet doivent fournir a minima l'URL complète. Toute autre information telle que auteurs, dates, référence à la source de la publication, etc. sont bienvenues. En utilisant le style Vet Microbiol, il faut suivre les indications suivantes : pour faire apparaître l'URL, mettre le lien dans le champ « Place published » ; pour faire apparaître la mention de la date de consultation (ou d'autres informations), mettre les informations dans le champ « Publisher ».

Exemple : Anonyme 1964. Council Directive 64/432/EEC of 26 June 1964 on animal health problems affecting intra-community trade in bovine animals and swine (<http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>, consulté le 21 mai 2013).

Les articles disponibles en ligne, sans indication de volume ni de pages doivent être référencés par leur code DOI (Digital Object identifier).

En matière de textes réglementaires, il est demandé de suivre le format suivant dans la liste des publications : "Type de texte n°XXX du XX/XX/XXXX, titre repris tel quel ou après ajout de "relatif à". L'appel à référence dans le texte doit être sous la forme suivante : (Type de texte, numéro et date).

Exemple 1 : (Décision n°2008/855/CE du 3 novembre 2008) citée dans le texte avec comme référence dans la liste des publications : Décision n°2008/855/CE du 3 novembre 2008 concernant des mesures de lutte contre la peste porcine classique dans certain Etats membres.

Exemple 2 : (Note de service DGAL/SDSPA/N2006-8033 du 7 février 2006) citée dans le texte avec comme référence dans la liste des publications : Note de service DGAL/SDSPA/N2006-8033 du 7 février 2006 relative à l'épidémiosurveillance en élevage de la peste porcine classique chez les suidés..

## Remerciements

Ils figurent en fin d'article, juste avant les références. Leur longueur ne doit pas excéder 100 mots.

## Règles typographiques

- Pour mémoire, toutes les règles de la langue française s'appliquent.
- Grandeurs et unités : l'usage des unités du système international d'unités (SI) est recommandé. Attention cependant à bien les abrégier.
- Les nombres s'écrivent en toutes lettres dans le texte, sauf dans le cas de proportion, d'énumération ou de calcul. Pour le confort de lecture, les nombres composés et les nombres au-delà de 100, peuvent s'écrire en chiffres.
- Les dates s'écrivent selon le modèle suivant : 1<sup>er</sup> novembre 1953, 29 février 2012.
- Les nombres s'écrivent en chiffres à l'intérieur de parenthèses ; nombre au-delà de 1 000 avec espace insécable tous les 10<sup>3</sup>, par exemple 2 369 ; 4 565 000. Il y a toujours une espace fine entre le nombre et l'unité.
- Pour les nombres décimaux le séparateur est la virgule.
- Les nombres ordinaux s'abrègent comme suit : premier (1<sup>er</sup>), première (1<sup>re</sup>), second (2<sup>nd</sup>), deuxième (2<sup>e</sup>), deuxième (2<sup>es</sup>), troisième (3<sup>e</sup>) et ainsi de suite.
- Une phrase ne commence jamais par un nombre en chiffres.
- Préférer systématiquement « proportion (exprimée en %) » à « pourcentage » dans le texte.
- Les sigles sont développés avec une majuscule uniquement au premier mot ; l'abréviation est donnée à la première occurrence et est ensuite systématiquement employée ; les sigles s'écrivent tout en majuscules ou bien comme des noms propres lorsqu'ils se prononcent comme des mots (exemples : on écrit Anses, InVS, CNRS, Inra, RGPP, DGCCRF, INCa,...).
- Pour les organismes vivants, l'Ordre s'écrit en caractères normaux, la *Famille*, le *Genre* et l'*Espèce* en italiques ; les variants (serovar, serotypes, etc.) même dotés d'un nom latin s'écrivent en texte normal, alors que les *subspecies* se mettent en italiques
- Exemple : les salmonelles sont des *Enterobacteriaceae* du genre/espèce/serogroupe *Salmonella enterica* Typhimurium
- Les noms des organismes vivants sont issus de la classification officielle de Linné pour les organismes supérieurs et des différents comités internationaux de taxonomie pour les autres, qui s'écrivent en italique, mais pas les var.:
- Les noms d'espèces sont en italiques (en romain en anglais car le texte du résumé et des mots clés sont en italiques) avec une majuscule au premier terme quand c'est un nom de genre.
- Les mots issus du latin sont en italique, par exemple *in fine*, *de facto*, *a priori*, *a posteriori*, *in extenso*, *ad ib.*,... et donc sans accent. Exception : et al. s'écrit en caractère normal dans les appels à référence, comme stipulé dans le style Vet. Microbiol.
- Mots clés : première lettre minuscule (sauf noms d'espèces, de pays, etc.).
- Les titres des figures et tableaux n'ont aucune ponctuation finale.
- Les inter-titres ne sont pas suivis de deux points (« : »).
- Tableaux et figures sont appelés dans le texte par le nom entier et en caractère normal, par exemple Tableau 1, et non pas Tab 1 ou Cf. Tableau 1 ou encore **Tableau 1**.



- Le terme *Bulletin épidémiologique* est systématiquement écrit en italiques dans le corps du texte, mais pas dans la liste des références (dans laquelle il doit être libellé « Bull. Epid. Santé Anim. Alim. »).

Bulletin Epidémiologique – Santé animale, alimentation Brève / *Short item*  
*Ahead of print* Mois 2012

## Titre

### *Titre en anglais*

Prénom Nom Auteurs, Prénom Nom, Prénom Nom ([adresse@mail@xxx.fr](mailto:adresse@mail@xxx.fr))

Organisme (exemple : Anses, Laboratoire de Ploufragan-Plouzané, Laboratoire National de Référence Influenza Porcin)

**Mots-clés :** xxxx, xxxxxxxx, xxxxxxxx / **Key-words :** xxxxx, xx, xxxxxxxx

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et iusto odio dignissim qui blandit praesent luptatum zzril delenit augue duis dolore te feugait nulla facilisi. Nam liber tempor cum soluta nobis eleifend option congue nihil imperdiet doming id quod mazim placerat facer possim assum. Typi non habent claritatem insitam; est usus legentis in iis qui facit eorum claritatem. Investigationes demonstraverunt lectores legere me lius quod ii legunt saepius. Claritas est etiam processus dynamicus, qui sequitur mutationem consuetudium lectorum. Mirum est notare quam littera gothica, quam nunc putamus parum claram, anteposuerit litterarum formas humanitatis per seacula quarta decima et quinta decima. Eodem modo typi, qui nunc nobis videntur parum clari, fiant sollemnes in futurum.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et iusto odio dignissim qui blandit praesent luptatum zzril delenit augue duis dolore te feugait nulla facilisi. Nam liber tempor cum soluta nobis eleifend option congue nihil imperdiet doming id quod mazim placerat facer possim assum. Typi non habent claritatem insitam; est usus legentis in iis qui facit eorum claritatem. Investigationes demonstraverunt lectores legere me lius quod ii legunt saepius. Claritas est etiam processus dynamicus, qui sequitur mutationem consuetudium lectorum. Mirum est notare quam littera gothica, quam nunc putamus parum claram, anteposuerit litterarum formas humanitatis per seacula quarta decima et quinta decima. Eodem modo typi, qui nunc nobis videntur parum clari, fiant sollemnes in futurum.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et iusto odio dignissim qui blandit praesent luptatum zzril delenit augue duis dolore te feugait nulla facilisi. Nam liber tempor cum soluta nobis eleifend option congue nihil imperdiet doming id quod mazim placerat facer possim assum. Typi non habent claritatem insitam; est usus legentis in iis qui facit eorum claritatem. Investigationes demonstraverunt lectores legere me lius quod ii legunt saepius. Claritas est etiam processus dynamicus, qui sequitur



